

Forêts

Forêts

Une forêt, c'est quoi ?

Support de découverte de la nature et espace de détente par excellence, la forêt figure sans aucun doute parmi les milieux naturels les mieux connus du grand public. La forêt se caractérise par la présence majoritaire d'arbres. Elle comprend les milieux forestiers à proprement parler (petites et grandes forêts, bosquets, peupleraies, etc.) mais aussi tous les milieux associés (lisières, clairières, boisements en bord de cours d'eau, mares forestières, etc.)



Où les trouve-t-on en région ?

Les surfaces boisées couvrent 9 % du territoire de la région Nord - Pas de Calais. Comparé aux autres régions de France, ce pourcentage est très faible car la moyenne nationale est d'environ 28 %. Cette différence s'explique principalement par l'absence de relief marqué, la fertilité de nos sols et leur utilisation par l'agriculture, ainsi que par le développement des espaces urbanisés au détriment des espaces naturels.

La plupart des forêts du Nord - Pas de Calais est située dans les territoires des Parcs naturels régionaux (forêts de Raismes-Saint Amand-Wallers, de Trélon, de Desvres ou encore de Mormal).

Plus des deux tiers des forêts de la région appartiennent à des propriétaires privés. Le tiers restant correspond aux forêts de l'État (dont l'Office national des forêts assure la gestion) et à celles appartenant aux collectivités territoriales.

Quelles sont leurs particularités ?

Les forêts ont depuis des siècles été exploitées pour leurs ressources (nourriture, bois pour le chauffage, la construction, l'ameublement, etc.), au gré des besoins de l'Homme pour son développement. Ainsi, toutes les forêts en région sont empreintes de notre marque et ne présentent plus un caractère naturel au sens strict. Elles reflètent également les événements marquants de notre histoire : les forêts du Nord - Pas de Calais ont subi de fortes dégradations lors des deux guerres mondiales.

La surface forestière se développe dans notre région depuis les années 1990 grâce aux programmes de reboisement et de requalification des friches industrielles. Cette augmentation reste cependant moins forte que dans les autres régions françaises compte tenu de la valeur des terres et du dynamisme de l'activité agricole.

Quelles espèces remarquables y trouve-t-on ?

Les forêts de la région accueillent une grande diversité d'espèces (appelées également essences) d'arbres et d'arbustes, en lien avec les variations climatiques entre les différentes parties du territoire (de 500 mm de précipitations annuelles dans l'Artois à 1 100 mm dans le Boulonnais) et avec la variété des types de sols. Pour les besoins de la production de bois, les essences régionales côtoient des essences non régionales, en particulier des résineux comme les pins ou le Douglas.

La végétation forestière s'organise en plusieurs strates :

- la strate arborescente marquée par le Chêne, le Hêtre, le Frêne, le Charme, l'Aulne glutineux, le Merisier, le Bouleau, etc. ;
- la strate arbustive avec des essences comme l'Aubépine, le Noisetier, le Prunellier, le Cornouiller sanguin, l'Églantier, etc. ;
- la strate herbacée avec des plantes basses comme le Muguet, la Jacinthe des bois, l'Anémone des bois, la Fougère aigle, etc.

La forêt est le refuge de nombreux animaux : des oiseaux (Pic épeiche, Sittelle torchepot, Geai des chênes, Bécasse des bois, etc.), des insectes qui se nourrissent du bois, des feuilles ou d'excréments (Géotrupe), des mammifères (Écureuil roux, Chevreuil, Sanglier, etc.). La forêt abrite aussi de nombreuses espèces de champignons, comme les amanites ou les morilles.

Les milieux associés accueillent des espèces recherchant des milieux intermédiaires, entre forêt et milieux ouverts.

Quelques chiffres-clés en Nord ? Pas de Calais (d'après SRCE-TVH, 2014)

- Superficie des forêts : 75 951 ha
- 32 % des réservoirs de biodiversité

Quelques sites régionaux pour les découvrir grandeur nature

- Forêt de Boulogne-sur-Mer (62)
- Forêt de Mormal (59)

poumon vert, biodiversité riche, chênes pédonculé et sessile, hêtre, frêne, charme, merisier, érable sycomore, aulne glutineux, pin sylvestre, douglas, flore forestière, la digitale pourpre, le tamier commun, le cerisier à grappes, le muguet, la jacinthe des bois, l'ail des ours, l'osmonde royale, la fougère aigle, le chèvrefeuille des bois, la myrtille, écureuil roux, pic épeiche, geai des

chênes, bécasse des bois, insectes longicornes, office national des forêts, Scarpe-Escaut, forêts de Raismes-Saint-Amand-Wallers, de Marchiennes, de Bonsecours, de Flines-lez-Mortagne, Caps et marais d'Opale, forêts de Desvres, Boulogne-sur-mer, Rihoult-Clairmarais, Avesnois, forêts de Mormal, de Trélon.